

RELIGIONS

societe.union@sonapresse.com

La dîme et les offrandes dans les églises aujourd'hui : une obligation ?

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

La question de la dîme et des offrandes dans le contexte actuel des églises au Gabon est une réalité face à

Actu œcuménique

Rassemblées par SNN

• LITTÉRATURE RELIGIEUSE :
"DIEU PARLE AU GABON, DIEU
PARLE AUX NATIONS"



Photo: Abel Eyeghe

C'est le premier livre écrit par la prophétesse Joséphine Samuelle Ada, une Franco-gabonaise résidant en France, qui a été présentée dernièrement à Libreville. Ce livre, selon son auteur, interpelle aussi bien l'Occident que l'Afrique sur l'étroite relation qu'il y a entre la Justice des hommes et la vertu chrétienne qu'est la soumission, l'humilité ou encore l'équité, consistant à mettre chacun sur un pied d'égalité. La prophétesse Joséphine Samuelle indique que Dieu parle à travers elle, pour surtout s'adresser aux Gabonais de préserver la paix, l'unité nationale qui nous a toujours animés, ainsi que l'esprit patriotique. Un livre fort instructif.

• ISLAM : LE MAWLOUD À
LIBREVILLE

Les fidèles musulmans du monde et ceux du Gabon ont célébré, la nuit dernière, l'anniversaire de la naissance de Mohamed, le prophète de l'Islam. À Libreville particulièrement, cette commémoration du mawloud a donné lieu à la lecture du Saint Coran à la mosquée Hassan-II, en présence de nombreux fidèles, des imams, des membres et responsables du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon (CSAIG).

laquelle de nombreux fidèles ne savent plus l'attitude exacte à adopter. Puisque les conceptions et les enseignements dispensés sur le texte de Malachi 3-10 instituant la dîme, diffèrent d'une église à une autre. Ce d'autant

Cette tendance fait que certaines pratiques déviantes prennent de l'ampleur dans plusieurs lieux de culte.

plus qu'aujourd'hui, l'environnement religieux du pays est désormais beaucoup plus marqué par la cohabitation entre les églises traditionnelles (catholique et protestante) et les nouvelles organisations se réclamant de l'église de Christ. Cette tendance fait que certaines pratiques déviantes prennent de l'ampleur dans plusieurs lieux de culte. La confusion est telle que l'on rencontre, de nos jours, des hommes de Dieu qui non seulement imposent des sommes exorbitantes à leurs fidèles pour le paiement leur dîme, mais également les seuls des billets de banque comme monnaie d'offrande. Ici, les piécettes sont donc vouées aux gémonies.

Il y a désormais une autre catégorie qui passe commande, en guise d'offrandes spéciales, pour des menus entiers, soit pour le petit-déjeuner, soit pour des composantes de déjeuner. Et dire que selon les explications de certains hommes de Dieu, les Saintes Ecritures sont claires là-dessus : la dîme et les offrandes sont des prescriptions bibliques et, à ce titre, ce sont plus des actes de foi relevant plus du choix volontaire pour tout chrétien engagé. Elles ne sauraient donc être des obligations.

Chez les Catholiques par exemple, Mgr Jean Clair Patrick Nguema Edou explique : " Pour accomplir la mission que Jésus nous a confiée, nous avons besoin de contributions multiformes. Nous avons besoin d'offrandes. L'offrande est une action volontaire et non obligatoire, chacun le fait selon la conviction qu'il

a dans son cœur. L'offrande est donc un acte de foi ", a-t-il dit. Avant d'ajouter, concernant la dîme : " nous trouvons les fondements de la dîme dans l'ancien Testament. Dans Deutéronome, Moïse montre le sens profond de la dîme et des prémices comme une manière de remercier Dieu pour tous les dons reçus (cf. DT 12, 6-9 et 14, 22-28) "

Une position qui rejoint celle des Protestants, qui estiment que " dîme et offrande sont des mots différents, mais ont un seul et même objectif: remettre à Dieu ce que l'homme possède, parce que c'est lui qui donne et les chrétiens se doivent de partager avec lui. Cela a aussi un autre



Photo: FCM

La dîme et les offrandes doivent être perçues comme des actes de foi .

aspect: donner à Dieu, c'est une manière de lui témoigner la reconnaissance pour ses nombreux

bienfaits ", tranche, pour sa part, le révérend pasteur Jean-Jacques Ndong Ekouaghé.

À quoi servent la dîme et les offrandes ?

SNN
Libreville/Gabon

CHAQUE église reçoit des dîmes ou des offrandes de différentes manières. L'usage qu'elle fait de ces différentes contributions est donc important. Les biens de l'église appartiennent-ils aux responsables des communautés religieuses ?

L'ex-président de l'Église évangélique du Gabon (EEG), le révérend pasteur Jean-Jacques Ndong Ekouaghe, explique que la dîme et les offrandes sont destinées à la vie et au fonctionnement de l'Église et non aux responsables de ces différentes communautés. " Le contexte biblique, que ce soit dans l'ancien ou le nouveau Testament, n'autorise aucun responsable religieux de s'approprier les contributions offertes à l'Église, encore moins de les utiliser pour son bien-être personnel, mais plutôt pour le bien-être de la communauté, celui de l'église et pour la poursuite de l'action évangélisatrice ", explique l'homme de Dieu. Chez les Catholiques également, l'utilisation de ces contributions des fidèles obéit à une répartition



Photo: Adiaï NTOUOME

Les différentes contributions apportées à l'Église doivent servir à l'avancement de l'œuvre de l'évangélisation, mais aussi à aider les pauvres

bien établie. " Tout ce que nous recevons est géré par le curé, certains prêtres et le conseil économique. C'est en fonction de l'organisation. Ce qui est reçu directement, comme des intentions de messe, est lié aux prêtres. Ce sont des intentions liées directement à ceux qui célèbrent, donc les prêtres. Le denier du culte et les autres formes d'offrandes sont liés à la vie quotidienne et sont gérés par ce Conseil économique. Et c'est

de là qu'on retire aussi ce qu'il faut donner à chaque part d'utilisation. Maintenant, dans l'Église catholique, il y a aussi ce qu'on appelle des quêtes impérées. Ce sont des quêtes rassemblées dans le monde et qui sont envoyées au Vatican, en vue de certaines actions bien précises. Nous ne recevons pas seulement pour garder, mais aussi pour partager avec les plus pauvres ", a indiqué Mgr Jean Clair Patrick Nguema Edou.